MAIRIE DE SAUZON **MORBIHAN**

26 octobre 2026

EDITORIAL

Chères Sauzonnaises, Chers Sauzonnais,

La saison automnale a débuté après une période estivale intense et avec l'arrivée de la première tempête nommée Austen qui a provoqué quelques dégâts, essentiellement des chutes d'arbres sans conséquences majeures. Nos agents communaux ont répondu présent afin de sécuriser des installations et faciliter les déplacements aidés par la solidarité insulaire.

La 13ème édition du Festival des Insulaires s'est déroulée du 18 au 20 septembre à l'ile d'YEU et plusieurs femmes ont été primées lors du concours des Trophées Insulaires organisé par l'Association Savoir-faire des Îles du Ponant. Sur les 5 lauréates, trois sont issues de Belle-Île, dont Audrey Echard de Sauzon qui a reçu le trophée de la diversification économique pour sa fabrication artisanale de glaces, sorbets et pâtisseries glacées.

Le bilan de la saison touristique a été favorable. Concernant le port, l'activité de plaisance est restée stable. Par contre l'activité transport passagers enregistre une baisse de 21% soit 9000 euros de moins que l'année 2025. La fréquentation du camping a été en nette hausse en grande partie par la mise en location sur la totalité de la saison des nouveaux chalets et par l'optimisation des places tentes et caravanes. L'activité du centre d'accueil est en baisse pour la troisième année consécutive. Sa réfection prévue dans le courant 2027 devrait permettre de proposer par la suite des prestations de qualité.

Malgré un contexte général anxiogène, notre équipe municipale prépare les festivités de fin d'année avec enthousiasme en collaboration avec le Comité des Fêtes et l'Union des Commerçants. De nombreuses manifestations sont prévues. Cette année, la fête de la Sainte Barbe aura lieu sur la commune le samedi 5 décembre à partie de 16 H 00 au centre d'accueil. Le marché de Noël aura lieu comme tous les ans à la salle de fêtes Sarah Bernhardt le samedi 12 décembre. Le dimanche 13 décembre, ce sera Noël sur les quais avec l'arrivée du Père Noël dans l'après-midi, moment toujours un peu magique pour les enfants. En fin de journée sera tiré le feu d'artifice sur les quais à partir de 18 H 30, celui-ci n'ayant pu avoir lieu cet été du fait des restrictions préfectorales dues à la sécheresse. Le jeudi 17 décembre la soirée de l'école Sainte Marie aura lieu à la Salle Sarah Bernhardt et nous terminerons le dimanche 20 décembre par le repas des ainés également à la salle des fêtes.

Les travaux de la mairie provisoire dans le haut du bourg se déroulent selon le planning prévu avec une livraison des locaux en fin d'année ce qui augure une mise en service début janvier 2027. Les prestations actuelles au service des administrés seront bien évidement conservées au sein de ces locaux neufs, ce qui permettra principalement au personnel de travailler dans de meilleures conditions.

Le maire Ronan JUHEL et son équipe

TRIBUNE de la liste B

Il faut accélérer sur les programmes de logements accessibles à Sauzon, pour faciliter l'installation à l'année.

Certes, la Mairie prévoit de mettre en vente les parcelles du futur lotissement Willaumez d'ici mi-2027.

Anticipons sur les formules permettant de les rendre encore plus accessibles aux Sauzonnais/futurs Sauzonnais.

Quels financements pour les futurs candidats ? Quel prix d'acquisition des parcelles ? Pourquoi l'approche de Baux réels solidaires, tels que cela existe à Vannes, n'a pas été envisagée ? Cette approche permet aux primo-acquéreurs de ne financer que le bâti, pas le terrain.

Pourquoi n'y-a-t-il encore ni projet, ni horizon sur la parcelle à lotir près du cimetière ?

Autre sujet, la piste cyclable : Frédéric Chazal est revenu sur la nécessité de mettre en place une consultation citoyenne.

Qui dit consultation dit information. L'étude détaillée de ce projet par le département existe : c'est un document de plus de 100 pages, daté de février 2024. On y apprend que le long de nombreuses parcelles agricoles, l'emprise du foncier départemental est de 11 à 12 mètres : cela permet d'y inclure un parcours cyclable, en limitant l'expropriation agricole.

Nous demandons officiellement que ce document soit mis à la disposition des Sauzonnais.

Frédéric CHAZAL - Stéphanie PORTUGAL - Charles-Antoine de BARBUAT

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 OCTOBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 26 octobre à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SAUZON légalement convoqué s'est réuni à la salle Sarah Bernhardt, en séance publique, sous la présidence de Monsieur JUHEL Ronan, Maire de Sauzon.

Nombre de Conseillers :
- **En exercice : 15**
- Présents : 14
- Procurations : 0
- Votants : 14

Date de publication et d'affichage : 20 10 2026

- **Étaient présents :** Ronan JUHEL, Yves LOYER, Reine-Claude LUCAS, Philippe MICHAUD, Patricia ANDRÉ, Caroline SZNAJDER, Nicolas SALLARD, Gaëlle GUEGAN, Ghislaine LE PORT, Elodie MORVANT, Olivier THOMAS, Frédéric CHAZAL, Charles-Antoine DE BARBUAT, Stéphanie Portugal
- **Absents avec pouvoir :**
- **Absents excusés :** Régis ROBERT
- **Absents :**
- **Secrétaire :** Philippe MICHAUD, Charles-Antoine DE BARBUAT

Communication sur les délégations au Maire

- Marchés publics

Monsieur le Maire donne lecture du listing des devis signés depuis le 14 septembre 2026.

N°	Budget	Date Signature	Fournisseur	Objet	Montant en € HT	Montant en € TTC
1	PRINCIPAL	23/09/2026	SIRA	Infiltrations Mairie : recherche de fuites	1 689,70 €	2 027,64 €
2		23/09/2026	SERVIBAT CONSTRUCTION	Curage de fossés à Bormené	552,00 €	662,40 €
3		23/09/2026	SERVIBAT CONSTRUCTION	Etalement de terre de fossés à Lancreno	1 500,00 €	1 800,00 €
4		23/09/2026	SERVIBAT CONSTRUCTION	Chemin de Bormené Port Scheul : bouchage trous, dérasement accotements, création fossés, traversée	22 180,00 €	26 616,00 €
5		24/09/2026	OVH	Renouvellement site "sauzon.fr" pour 12 mois	119,88 €	143,86 €
6		24/09/2026	MANUTAN COLLECTIVITES	Boîte à livres pour la bibliothèque	645,05 €	774,06 €
7		06/10/2026	NCI	Façadnet : entretien cimetière	1 219,00 €	1 462,80 €
8		16/10/2026	ISERBA	Fourniture et pose de 6 parois de douche logements Route de l'Apothicairerie	4 554,00 €	5 009,40 €
9		21/10/2026	BUREAU VALLEE	Fournitures administratives : agendas, crayons, règle	225,16 €	270,19 €
10		21/10/2026	CLAAS PONTIVY	Flexible super-épareuse	410,29 €	492,35 €
1	PORT	07/10/2026	TETIS	Assistance dépose ponton liaisons maritimes fin de saison	2 265,42 €	2 718,50 €
1	Camping	22/09/2026	ETS BERTHO YANN	Intervention serrure porte d'accueil	447,47 €	536,96 €

Recensement de la population 2026 - Nombre d'agents recenseurs, rémunération

Monsieur le Maire informe que la collectivité doit organiser, au titre de l'année 2027, les opérations de recensement, et que la période de collecte correspondant aura lieu du 21 janvier 2027 au 20 février 2027,

La coordination se fait par le personnel de la commune : un coordinateur et son suppléant sont nommés par arrêté. Les missions seront effectuées pendant le temps de service suite à une décharge partielle des activités habituelles et si besoin, en heures supplémentaires.

Le conseil décide à l'unanimité de :
- Recruter 2 agents recenseurs
- Augmenter de 40 % en moyenne les éléments de rémunération par rapport au recensement de 2022.
- Espérer que la dotation forfaitaire reçue par la commune de 2 637 € sera augmentée pour 2027.
- Inscrire les crédits nécessaires au budget de l'exercice 2027.

Domaine Agricole

Monsieur le Maire fait lecture du mail adressé par Mme Claire LIAGRE, vétérinaire à Le palais, concernant un projet de création de haies potagères afin d'adapter le territoire au changement climatique en accord avec les agriculteurs. Cornant la commune de Sauzon, cela concernant une longueur de 1300 mètres avec un coût estimé de 17460 € HT. La demande serait un financement total (soit 17460€ HT) ou partiel de plants et/ou paillage; voire par renfort de main d'œuvre sur les chantiers ou par appel aux chantiers participatifs.
Monsieur le Maire indique que ce projet a tout son sens dans l'évolution climatique actuelle qui sera marquée par une tendance accrue au déficit hydrique. Par contre la commune ne peut financer que des structures officielles et il faudrait pour cela que ce projet voit le jour sous forme associative.

Conventions Centre de gestion - renouvellement de la convention d'accès aux services facultatifs du centre de gestion

Le Maire informe l'assemblée :
Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan développe, en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs à destination des collectivités territoriales et des établissements publics territoriaux.

Afin d'avoir potentiellement accès à ces services exonérés de TVA, il doit être établi une convention préalable entre la commune et l'organisme.

Le conseil approuve à l'unanimité les termes de cette convention de moyens.

Conventions : EARL du Moulin (MARTINEZ) - Bail à ferme parcelle ZA 106 Deubord

Monsieur le Maire informe que Monsieur et Madame MARTINEZ, EARL du Moulin sont demandeurs pour exploiter la parcelle communale ZA n° 106, d'une contenance de 3 ha 33 a 30 ca, au lieu-dit la Plaine de Deubord.

Le prix du fermage annuel est fixé à 50 € / ha cultivable indexé sur l'indice national des fermages pour la parcelle par an, soit un coût annuel de 166.65 € /an.

Le fermage sera payé à la commune le 30 septembre de chaque année. Exceptionnellement, le premier paiement devant être effectué le 30 octobre 2026.

Le contrat de « bail à ferme » a été fixé du 16 avril 2026, pour se terminer le 16 avril 2035, soit pour une durée de neuf années entières et consécutives.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et voté, à l'unanimité, approuve les conditions, et autorise la signature du bail.

Bilans de saison : Port, Camping, Centre d'accueil

Camping :

Monsieur le Maire présente le bilan provisoire qui enregistre un total de recettes de 265 633.73 €, soit une augmentation par rapport à 2025, des recettes globales de 57 697.02 € (27.75%) décomposée de 35 653,37€ pour les locatifs, de 19 184.95 € pour les emplacements, de 2 858,70 € pour les prestations diverses.

En 2025, l'augmentation était de 24 351.34 € soit 13.26% par rapport à 2024. Il est précisé que les nouveaux locatifs ont été mis en place pour moitié en avril et pour moitié en juin en 2025. En conclusion, l'exploitation des locatifs n'a pu être complètement effective que sur l'exercice 2026. Ces nouveaux investissements, préalable indispensable aux prochaines décisions de programmes pour ce service, cumulés avec l'évolution des pratiques des usagers, entrainent une augmentation de la fréquentation qui révèle la nécessité d'ajustements organisationnels en cours d'étude pour être effectifs pour l'année 2027.

Centre d'accueil :

Monsieur le Maire rend compte du bilan provisoire présentant un montant de recettes globales de 20 981, 00€ au 21 octobre 2026 en rappport au 28 451.24 € HT au 30 septembre 2025. Des occupations d'octobre à décembre peuvent encore être enregistrées. Monsieur le Maire souligne le côté vieillissant du bâtiment.

Port :

Monsieur le Maire expose le bilan provisoire du port détaillant et commentant les recettes résumées ci-après :

299 744, 58 € (+ 1 138, 75 € soit + 0, 38%)

Abonnés :	**141 667.21€ (+ 5 547, 46 € soit + 4, 08%)**
particuliers :	125 471, 21 € (- 190,04 € soit – 0, 15%)
professionnels :	5 196,00 € (+ 283, 00 € soit + 5, 76 %)
stationnement ponton :	11 000, 00 € (- 366, 67€ soit +3,23 %)
Visiteurs :	**125 677, 41 € (+ 4 525, 01€ soit 3, 73 %)**
Taxes portuaires :	116 120, 75 € (+ 4 265, 81 € soit + 3, 81 %)
Blocs sanitaires :	9 556, 66 € (+ 259, 20 € soit + 2, 79 %)
Redevances passagers :	**32 399, 96 € (- 8 933, 72 € soit - 21, 61 %)**

Malgré la légère hausse de fréquentation sur Belle Ile lors de l'été dernier, le port de Sauzon enregistre une basse du trafic passagers des 2 principales compagnies BreizhGo Océane et Iliens.

Services : Camping : Demandes de remboursement

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de 3 demandes de remboursement d'acompte de la part d'usagers du camping municipal, pour un montant total d'environ 500 euros. Le conseil approuve les 3 remboursements.

Service Centre d'accueil - adaptation de la grille tarifaire 2026

Monsieur le maire expose que le tarif 2026 existant ne prévoit que des locations au mois à cette période, à savoir d'un montant de 420€.
Une demande sur plusieurs jours nécessite de pouvoir adapter la grille tarifaire dès à présent pour répondre à la demande.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, et voté, à l'unanimité :

- ✓ décide « tarif et condition suivants » :
  - le tarif de 35 € / nuit
  - pour un minimum de trois nuits
- ✓ approuve les modifications suivantes en découlant :
  - ajout de ce nouveau tarif dans la grille tarifaire
  - suppression de la mention « proratisable l'hiver », à savoir 14€ par nuit pour les mois d'hiver soit du 21 décembre au 20 mars est supprimée.

Festival « insulaires » Ile d'Yeu : Départ de la présidente

Le Festival des îles du Ponant, qui a eu lieu en septembre à l'île d'Yeu, correspondait à la fin de mandat de la Présidente de l'association organisatrice.

A cette occasion, l'association des îles du Ponant a proposé à chaque mairie des iles de lui offrir un cadeau de départ.

Monsieur le Maire propose de valider l'achat d'une photo encadrée du port de Sauzon.

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve à l'unanimité cette proposition.

CCBI, rapports sur le prix et la qualité du service 2025 :
Le service public de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés.
Le service public de l'assainissement non collectif.

CONSIDÉRANT l'obligation légale de présenter ces rapports annuels au Conseil municipal dans le cadre de l'information des élus et de la transparence du service public vis-à-vis des usagers ;
M. le Maire présente l'ensemble des indicateurs techniques, financiers et de qualité figurant dans les RPQS 2025 transmis par les services de la communauté de communes et retransmis aux conseillers municipaux le 20 octobre 2026, retraçant l'activité et le fonctionnement des services de gestion des déchets et d'assainissement non collectif sur le territoire au cours de l'année 2025.

Le Conseil municipal, entend l'exposé et prend acte :

- ✓ de la communication et de la présentation des Rapports sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour l'exercice 2025 relatifs :
  - Au service public de la prévention et de la gestion des déchets ménagers et assimilés ;
  - Au service public de l'assainissement non collectif (SPANC).
- ✓ que ces rapports sont mis à la disposition du public à la mairie et consultables sur le site internet de la communauté de communes.
- ✓

CCBI, rapport annuel d'activités 2025

M. le Maire présente l'ensemble des actions, bilans financiers et projets réalisés par la CCBI au cours de l'année 2025 sur le territoire insulaire.

Le Conseil municipal :

1. prend acte de la présentation du Rapport annuel d'activités 2025 de la Communauté de Communes de Belle-Île-en-Mer.

2. prend acte que ce document est tenu à la disposition du public en mairie.